

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LES SUBSIDES

#### L'ÉTUDE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B) 1968-1969

**L'hon. M. Hellyer**, au nom du président du Conseil du Trésor, propose:

Que le crédit supplémentaire 12b du budget révisé, relatif au ministère du Travail, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969, présenté à la Chambre le vendredi 28 février 1969, soit adopté.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** Sur division.

(La motion est adoptée sur division.)

**L'hon. Paul Hellyer**, au nom du président du Conseil du Trésor, propose:

Que le budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969, présenté à la Chambre le lundi 24 février 1969, moins le crédit 12b relatif au ministère du Travail, soit adopté.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

**M. l'Orateur:** L'honorable M. Hellyer, au nom de l'honorable M. Drury, propose:

Que le bill C-177 accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1969 soit lu maintenant pour la 1<sup>re</sup> fois et imprimé.

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et son impression est ordonnée.)

**M. l'Orateur:** Quand ledit bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

**Des voix:** Dès maintenant.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Du consentement de la Chambre.

**M. l'Orateur:** Par ordre spécial adopté le 24 février 1969, dès maintenant.

**L'hon. M. Hellyer**, au nom de l'honorable M. Drury, propose:

Que le bill C-177 «loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année se terminant le 31 mars 1969,» soit lu maintenant pour la 2<sup>e</sup> fois et déferé à un comité plénier.

[M. l'Orateur.]

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la deuxième fois et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Bécharde.)

**M. le président suppléant:** Conformément au paragraphe 1 de l'article 75 du Règlement, le préambule et l'article 1 du bill doivent être réservés. L'article 2. L'article 2 est-il adopté?

Sur l'article 2—\$222,254,283 accordés pour 1968-1969.

**M. Baldwin:** Monsieur le président, à la suite d'une entente conclue cet après-midi, il a été convenu qu'à l'étape du comité nous nous intéressions à l'Annexe que nous avons consenti à étudier dans un certain ordre. Il se peut que la Chambre veuille examiner les articles du bill mais comme le ministre reste ici pour défendre ces arguments, que certains d'entre nous jugent indéfendables, et comme certains autres députés se préoccupent de cet état de choses, le comité conviendra peut-être, lors de l'étude de l'Annexe, de s'intéresser aux crédits qui relèvent du ministre des Transports au chapitre du logement.

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur le président, je me demande si la procédure la plus défendable ne serait pas d'adopter les six premiers articles du bill puis de passer à l'Annexe, et ensuite, du consentement général, de discuter d'abord du crédit relatif à la SCHL, bien qu'il figure en dernier. Si le comité y consent, peut-être pourrions-nous adopter tous les autres articles de l'Annexe et discuter ensuite du crédit sur le logement, ou bien renverser l'ordre de l'Annexe et traiter d'abord du crédit sur la SCHL après avoir adopté les six premiers articles?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le président, je veux bien me livrer au petit exercice que nous propose le président du Conseil privé, mais je pense qu'il serait plus raisonnable de réserver les articles 2 à 6, de traiter de l'Annexe comme convenu, en abordant en premier lieu le crédit sur le logement.

**L'hon. M. Macdonald:** Nous n'étions pas convenus de les réserver.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je croyais que nous étions convenus de passer directement à l'Annexe.

**L'hon. M. Macdonald:** Je croyais que nous étions convenus de les proposer, puis de passer à l'Annexe et de discuter en premier lieu du crédit sur le logement.